



ALLIER TALENT ET EMPLOI

Mémoire

Présenté à la

Commission de l'aménagement du territoire

Auditions publiques sur le projet de loi No 109

Loi accordant le statut de Capitale nationale à la Ville de Québec

Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIT)

16 novembre 2016

Rédaction

Jean-Luc Gélinas, directeur général du SOIT

Nous remercions M. Benoit Songa (R.I.R.E 2000) et Dominique Lachance (CME) pour leurs commentaires.

Table des matières

Introduction.....	4
Présentation du Service d’orientation et d’intégration des immigrants au travail (SOIT).....	5
Commentaires sur le projet de loi No 109.....	6
Apport des personnes immigrantes sur le plan de l’enrichissement collectif.....	7
Apport des personnes immigrantes au niveau de l’emploi sur le territoire de la Ville de Québec.....	9
Les enjeux de l’augmentation du nombre de personnes immigrantes dans la Capitale-Nationale.....	11
Recommandations.....	14

Introduction

Le service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIT) est un organisme œuvrant depuis plus de 32 ans auprès des personnes immigrantes et des réfugiés de la Ville de Québec. Il offre à ces derniers des services en employabilité et en orientation en lien avec les besoins des entreprises tant au niveau de l'emploi que pour l'intégration sociocommunautaire.

Le SOIT a étudié avec intérêt le projet de loi No 109, Loi accordant le statut de Capitale-Nationale à la Ville de Québec, et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Nos propos s'inscrivent donc dans une perspective dictée par notre mission et éclairée par notre expertise en employabilité des personnes immigrantes.

Nous sommes persuadés que l'attraction des personnes immigrantes à Québec représente un enjeu majeur et un rôle pivot pour la nouvelle Capitale-Nationale. En effet, la vocation internationale que procure ce titre de même que le développement économique de la ville de Québec, sont étroitement liés à l'immigration et à la qualité de l'intégration des personnes immigrantes. La Capitale-Nationale devrait donc disposer des pouvoirs nécessaires en matière d'immigration.

Présentation du Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIT)

Après plus de 32 ans d'expertise en recrutement et en intégration des personnes immigrantes, plus de 10 années d'expérience en mentorat, plus de 800 talents immigrants accompagnés chaque année et plus de 1500 entreprises clientes au Québec, le SOIT est l'organisme le plus spécialisé pour allier talent et emploi.

Chaque année, le SOIT accompagne des immigrants qualifiés et motivés. Ils sont une ressource précieuse contribuant à la diversification et à la stimulation de l'économie de la région. La majorité (75%) de notre clientèle à Québec possède une formation équivalente à l'ordre collégial et universitaire québécois.

Dans un contexte de changements démographiques et de mondialisation des marchés, l'embauche de personnes immigrantes devient une solution intéressante pour les entreprises. Leur apport à la communauté d'affaires québécoise présente de nombreux bénéfices pour stimuler la productivité et la compétitivité des entreprises.

Aujourd'hui, le SOIT a diversifié ses services reliés à l'employabilité auprès des personnes immigrantes, en se rapprochant des attentes et des besoins des entreprises, en facilitant l'installation des familles de nouveaux travailleurs immigrants et en offrant de la formation et de la médiation en entreprise afin d'assurer le maintien en emploi des personnes immigrantes.

Commentaires sur le projet de loi No 109, Loi accordant le statut de la Capitale-Nationale à la Ville de Québec

À la lecture du projet de loi, les prémices suivantes ont motivé l’octroi du statut particulier de La Capitale-Nationale pour la Ville de Québec :

- elle est le berceau de la francophonie en Amérique du nord;
- elle détient le titre de ville du patrimoine mondial par l’UNESCO;
- elle est le lieu de sommets gouvernementaux, de rencontres diplomatiques et des grandes rencontres politiques;
- elle est également le lieu de négociations importantes de toute nature auxquelles prend part le gouvernement du Québec.

L’identité et la vocation internationale de la ville de Québec se trouveront donc sanctionnées avec le statut de Capitale nationale.

Le projet de loi prévoit, entre autre, une modulation des pouvoirs dans les rapports entre les arrondissements et le Conseil municipal ainsi qu’avec le Comité exécutif. Il prévoit aussi un élargissement de ses pouvoirs au niveau de la taxation, de l’urbanisme et de l’aménagement du territoire. De plus, le projet de loi prévoit accorder le pouvoir d’une politique d’intégration des arts à l’architecture et l’environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux, en plus de certains pouvoirs en regard de la Loi sur le Patrimoine culturel. La ville de Québec aura également l’exemption du pouvoir de désaveu du Ministère des transports sur certains règlements municipaux. Elle disposera d’un Fonds à titre de Capitale-Nationale.

Avec ces nouveaux pouvoirs, Québec disposera de nouveaux outils permettant d’établir son assise en tant que Capitale-Nationale. Il importe cependant qu’elle puisse disposer de pouvoirs et d’outils en matière d’attraction et de rétention de personnes immigrantes, car elles sont dès à présent une clé importante du développement économique et social pour un avenir prospère

Ce projet de loi établit donc des conditions favorables permettant de réussir à conjuguer une vision globale de développement et de construction de l’avenir, cela en lien avec une volonté que la ville de Québec réponde

aux attentes liées au rôle de La Capitale-Nationale qu'elle entend jouer en collaboration avec le gouvernement du Québec.

À la lecture du projet de loi, et considérant les motifs qui sous-tendent la nomination de la Ville à ce titre, les administrateurs, les gestionnaires et le personnel SOIT sont très étonnés que l'immigration ne fasse pas partie des préoccupations incluses dans ce projet de loi.

***L'immigration joue un rôle important
et nécessaire au niveau de l'emploi dans les entreprises québécoises
et l'apport des personnes immigrantes a été, et est,
un enrichissement collectif***

Il est évident que ce rôle représente pour les citoyens un changement de paradigme important puisque leur Ville se définira et assumera désormais un tel statut avec les responsabilités inhérentes. L'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration sont cruciaux. D'une part, les leviers économiques, en jeu pour la progression de l'économie, sont l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et le taux de dénatalité de la population. D'autre part, l'apport des personnes immigrantes sur le plan de l'enrichissement collectif est en lien avec l'élargissement des cultures, la bonification des pratiques sociales diversifiées, l'ouverture envers la diversité et l'intégration sociale harmonieuse basée sur des valeurs de partage et de respect.

Apport des personnes immigrantes sur le plan de l'enrichissement collectif

Actuellement, la capacité d'attraction de la Ville de Québec au regard des personnes immigrantes se situe à peine à 5% de la totalité des personnes immigrantes accueillies au Québec annuellement. Le taux d'attraction des personnes immigrantes en région demeurent anémique depuis de nombreuses années. De plus, le MIDI, qui a procédé à la fermeture des directions régionales, ne facilite pas les priorités régionales quant à ce processus d'attraction. Toutefois, les nouvelles orientations du

gouvernement en matière d'immigration telles qu'annoncées par la Ministre de l'immigration de la diversité et de l'inclusion, madame Kathleen Weil, semblent prometteuses :

«Les orientations que j'ai dévoilées aujourd'hui sont stratégiques pour l'économie du Québec. En augmentant la part de l'immigration économique, en favorisant la sélection d'un plus grand nombre de candidats ayant un profil recherché sur le marché du travail et en misant sur le potentiel des étudiants étrangers et (celui) des travailleurs temporaires déjà sur notre territoire et dont l'intégration est bien amorcée, nous soutenons la croissance de nos entreprises et contribuons de façon importante au dynamisme de nos villes et de nos régions».¹

Dans cette optique, Québec, en tant que La Capitale-Nationale, devrait en priorité s'impliquer davantage dans ces processus pour en assurer le succès.

En regard de son rôle à caractère international et de l'image qu'elle pourra projeter à travers le monde, la nouvelle La Capitale-Nationale doit pouvoir compter sur une présence significative et signifiante des personnes immigrantes au sein de sa communauté.

Au Canada, les plus grandes villes, soit Toronto et Vancouver, reçoivent le plus grand nombre d'immigrants. On peut néanmoins souligner que malgré sa plus petite taille, Ottawa, capitale nationale canadienne, a réussi à retenir un bon nombre d'immigrants lesquels représentent maintenant 18% de sa population. Entre 1996 et 2001, Ottawa affichait le 3^e taux de croissance le plus élevé (14,7% tout juste derrière Vancouver (15,5%) et Calgary (15,5% et à égalité avec Toronto. En 2007, Statistique Canada note qu'entre 2001 et 2006, 80% de la croissance nette de la population à Ottawa est attribuable à l'immigration. Selon le site de la Ville d'Ottawa,

¹ Plan d'immigration du Québec pour 2017 et orientations de la planification pluriannuelle. Québec le 27 octobre 2016.

l'immigration y est en pleine croissance et 25% de sa population est composée de personnes provenant de l'extérieur.²

Simultanément à un faible taux d'attraction des personnes immigrantes en région et à Québec en particulier, des personnes immigrantes transitent régulièrement vers d'autres provinces au Canada.

Comme le mentionnait le démographe Marc Termote,³ non seulement la croissance démographique ne se fait pas au même rythme qu'au Canada anglais, mais le Québec perd beaucoup de ses citoyens. On estime qu'au cours de la période couvrant les années 2006 à 2011, le Québec dans son ensemble a perdu 14,5% de ses talents immigrants.

«Le recours à l'immigration pour contrer la dénatalité demeure nettement insuffisant pour le Québec. Si les québécois continuent de perdre du poids démographique par rapport au Canada anglais et aux États-Unis, ils risquent également de perdre leur poids et leur force culturelle, politique et économique.»⁴

Apport des personnes immigrantes au niveau de l'emploi sur le territoire à la Ville de Québec

La ville de Québec possède un des plus faible taux de chômage dans la province de Québec. Avec un taux qui se situe à près des 4%, la Ville est pratiquement en période de plein emploi.

Néanmoins, les projections économiques et la rareté de la main-d'œuvre représentent une pression importante sur les entreprises de la Capitale-Nationale. De surcroît, avec un taux de chômage le plus faible au Québec, jumelé à un taux d'attraction des plus faibles auprès des personnes

² Documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/municipal_immigration_strategy_fr.pdf : Site consulté le 12 novembre 2016.

³ Axl.cefan.ulaval.ca/amnord/quebec-4immigration.htm. Site consulté le 11 novembre 2016.

⁴ Axl.cefan.ulaval.ca. Site consulté le 13 novembre 2016.

immigrantes, la ville de Québec ne présente pas les conditions gagnantes pour son développement économique.

Dans les faits, un nombre important d'entreprises rapportent ouvertement des difficultés de recrutement et font valoir les succès des régions de Toronto, Vancouver et Calgary au niveau de l'attraction et du maintien en emploi des personnes immigrantes.

Pour réussir à atteindre les cibles qui répondent aux besoins du milieu, le taux d'attraction des personnes immigrantes se situe entre 15% et 20% des personnes immigrantes admises au Canada par année.

Avec un taux de $\pm 5\%$ la ville de Québec a un écart majeur à combler si elle souhaite avoir le potentiel de main-d'œuvre pour répondre aux besoins immédiats des entreprises.

Dans sa *Stratégie de développement économique*, la ville de Québec veut attirer l'immigration économique et la main-d'œuvre qualifiée en appuyant les démarches d'attraction de la main-d'œuvre étrangère qualifiée pour soutenir les créneaux économiques en croissance.⁵

Cette stratégie se doit d'être orchestrée avec une conviction sur des cibles et des résultats plus structurants.

⁵ Stratégie de développement économique Ville de Québec, Mars 2012 p. 31

Les enjeux de l'augmentation du nombre de personnes immigrantes dans la Capitale-Nationale

Cinq enjeux majeurs attendent la nouvelle Capitale -Nationale en regard de ses besoins et responsabilités en matière d'immigration.

1. **La Ville en tant que Capitale-Nationale doit être un acteur clé et avoir une vision globale sur l'apport des personnes immigrantes dans la région.** Il est du devoir d'une capitale nationale de permettre à l'immigration de jouer un rôle important, tant sur le plan de l'emploi que de l'enrichissement collectif, sachant que l'immigration procure également un rayonnement tant sur le plan international que sur les plans régional et local.

Selon Berry (1991, p.40), la capacité d'intégration des immigrants a deux niveaux, puisque selon lui, l'intégration sociale « **dépend en partie de leur désir de participer à la vie de la société d'accueil, attitude favorable à l'assimilation ou à l'intégration, et en partie de leur acceptation par celle-ci.** »⁶ Ainsi, une série de facteurs entre en interrelation autant sur le plan personnel pour les immigrants que sur le plan collectif pour la communauté. Pour ces raisons, *Hsab (1996, p.41)* suggère la nécessité d'examiner l'adaptation des immigrants « **d'un côté en fonction de leur expérience, de l'accroissement de leurs compétences linguistiques et culturelles, et, de l'autre côté, en fonction de l'environnement (sociopolitique et socioculturel) et des prédispositions de la société d'accueil** ».⁷

Le SOIT salut les efforts de concertation en 2016 entre le MIDI, la ville de Québec et les partenaires communautaires, pour la réalisation d'un modèle de ville accueillante pour les personnes immigrantes. Ce plan d'action intègre une approche systémique dans l'élaboration des

⁶ Mémoire présenté à l'Université du Québec à Montréal par Arthur Noel Match Ezéchiél février 2006 : Les stratégies individuelles d'intégration des immigrants guinéens, maliens et sénégalais au Québec.

⁷ Mémoire présenté à l'Université du Québec à Montréal par Arthur Noel Match Ezéchiél février 2006 : Les stratégies individuelles d'intégration des immigrants guinéens, maliens et sénégalais au Québec.

services facilitant une meilleure intégration à la communauté des personnes immigrantes.

2. **L'arrimage entre l'augmentation des personnes immigrantes et l'ouverture des citoyens face à cette nouvelle réalité.** L'augmentation de personnes immigrantes dans la Capitale-Nationale devra tenir compte des prédispositions de la société d'accueil et des moyens qui seront mis en place pour améliorer cet accueil en harmonie avec le milieu.
3. **Le pourcentage d'attraction des personnes immigrantes est beaucoup trop faible.** La Capitale nationale doit posséder les leviers décisionnels facilitant l'attraction des personnes immigrantes. La planification actuelle est structurée en fonction d'une perspective d'attraction d'environ $\pm 5\%$ des personnes immigrantes accueillies annuellement à Québec. Pour répondre aux véritables besoins, le pourcentage d'attraction des personnes immigrantes devra être beaucoup plus élevé.

Le gouvernement du Québec possède l'entière exclusivité dans l'attraction des personnes immigrantes et il n'y a aucun mécanisme facilitant le rôle que doit jouer nécessairement la Capitale-Nationale en matière d'immigration.

4. **Les budgets alloués pour l'immigration est selon les prévisions du taux d'attraction actuel.** La nouvelle Capitale-Nationale devrait disposer des ressources nécessaires pour agir en matière d'attraction et de rétention des personnes immigrantes. Si la Capitale-Nationale doit mettre plus d'efforts pour l'attraction des personnes immigrantes compte tenu de son mandat international et compte tenu de sa proximité avec ses citoyens, est-ce que celle-ci devra utiliser les **sommes d'argent** prévues dans le Fonds de la Capitale-Nationale pour ce faire? Actuellement les sommes versées pour l'immigration en région ont toujours été établies en fonction d'une distribution en pourcentage déterminé par région.

5. Une partie des moyens prévue dans les orientations du MIDI dans la sélection de candidats ne peut être un facteur incitatif au dynamisme des régions. L'arrimage entre les besoins du milieu et la présence des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires. Les nouvelles orientations du MIDI misent en partie sur le potentiel des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires déjà sur notre territoire. Ces deux clientèles potentielles sont certes intéressantes, mais l'arrimage de leurs compétences avec les besoins du marché du travail dans la Capitale-Nationale ne se fait pas réellement puisqu'il n'y a aucun mécanisme permettant de privilégier le milieu en faisant cet arrimage. De plus, la perception qu'il est facile d'amener à Québec des immigrants résidant à Montréal est tout à fait illusoire. L'expérience passée nous démontre que les coûts sont beaucoup élevés et les succès mitigés.

Recommandations

Que le gouvernement reconnaisse la vocation internationale afférente au statut de Capitale-Nationale et que, ce faisant, la ville de Québec soit reconnue comme partenaire actif en immigration sur son territoire, cela en modifiant la Loi sur le ministère de l'immigration et des communautés culturelles.

Que le gouvernement intègre dans la loi 109, des pouvoirs politiques et stratégiques à la ville de Québec afin qu'elle soit en mesure de favoriser l'attraction, l'intégration dans la communauté et la rétention des personnes immigrantes dans la Ville et au travail.

Que le gouvernement prévoie dans les ententes cadres entre le MIDI et la ville de Québec, des mécanismes lui permettant d'exercer ses pouvoirs et son mandat relié à son statut de Capitale-Nationale en matière d'immigration.
